

Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

# Comprendre les médicaments habituellement prescrits aux aînés

Les médicaments contribuent à prolonger notre vie et à nous permettre d'en jouir pleinement. Cependant, en vieillissant, les ordonnances de médicaments sont de plus en plus nombreuses, ce qui crée des problèmes pouvant mettre en danger la santé d'un aîné.

Assurez-vous que vos parents âgés sont conscients des dangers que comporte un mauvais emploi de leurs médicaments, entre autres, le fait de ne pas prendre la dose indiquée ou de prendre des médicaments qui ne vont pas ensemble.

Si vous croyez qu'un aîné éprouve de la difficulté à comprendre quand et comment prendre ses médicaments, suggérez-lui de l'accompagner chez son médecin afin de clarifier la situation.

Voici des suggestions qui vous aideront à mieux comprendre ces médicaments :

- **Passez en revue tous les médicaments de l'aîné.**
- **Encouragez-le à les passer en revue avec son médecin.**
- Si l'aîné consulte différents spécialistes pour divers problèmes, **le médecin voudra probablement dresser une liste des médicaments qu'il consomme.**
- **Aidez l'aîné à jeter tous ses médicaments périmés**. De nombreux pharmaciens les prennent et en disposent.
- **Conservez une liste des médicaments que l'aîné consomme ainsi que les doses.** S'il doit soudainement se rendre à l'hôpital, les médecins exigeront de voir cette liste.
- **Assurez-vous de bien comprendre la consommation de médicaments de l'aîné.**
- **Si un médicament doit être pris tous les jours.** Assurez-vous que l'aîné est conscient du fait que sauter une journée pourrait avoir des conséquences à long terme.
- **Assurez-vous aussi que l'aîné sait comment et quand prendre ses médicaments.** Différents médicaments doivent être pris à différents moments de la journée, avec de la nourriture ou à jeun. Il est important qu'il n'y ait pas d'ambiguïté à ce sujet.
- **L'ordonnance d'un nouveau médicament par un spécialiste pourrait créer de la confusion.** Assurez-vous que l'aîné comprend s'il doit continuer à consommer ses anciens médicaments ou s'il s'agit d'un remplacement.
- **Il pourrait s'avérer pratique de prendre toutes les ordonnances à une seule pharmacie en laquelle vous avez confiance.** La plupart des pharmaciens conservent dans un dossier les ordonnances prescrites; ils feront donc savoir à l'aîné si sa nouvelle ordonnance ne doit pas être mélangée aux médicaments qu'il consomme déjà. En outre, la plupart des pharmaciens se feront

un plaisir d'examiner la liste des ordonnances de l'aîné et ils pourront même vous fournir des indications en ce qui concerne l'emploi.

- **Veillez à ce qu'il n'y ait pas de consommation excessive,** car certains médicaments contre l'anxiété ou les problèmes d'insomnies peuvent augmenter le risque de chute ou d'accident au volant.

- **Si l'aîné consomme de l'alcool ou des médicaments en vente libre qui ne vont pas avec les médicaments sous ordonnance, encouragez l'aîné à en parler au médecin.**

**Des suggestions pour vous simplifier la vie**

En plus des suggestions mentionnées précédemment, voici des moyens d'éviter que l'aîné mélange ses médicaments :

- Assurez-vous que tous les médicaments sont bien étiquetés.

- Si l'aîné a la vue faible, suggérez-lui de demander au pharmacien d'utiliser de gros caractères.

- Pour organiser les médicaments, utilisez un distributeur sur lequel sont inscrits les jours de la semaine. Certains pharmaciens les préparent sur demande.

- Aidez l'aîné à dresser une liste des moments de la journée où il doit prendre ses médicaments ainsi que la dose.

Bien qu'il soit difficile pour l'aîné et pour vous de comprendre les particularités de chaque médicament, il existe des moyens de rendre cette tâche moins ardue. Après avoir lu les suggestions de cet article, nous vous suggérons fortement de consulter un professionnel de la santé ou un pharmacien afin de clarifier toute inquiétude à ce sujet.
© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.